

Avesnes'Actu

Avril 2023

UNE VILLE ANIMÉE



www.mairie-avesneslecomte.fr

Informations pratiques

MAIRIE

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30

03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

Rencontre des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi après-midi.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent également sur rendez-vous.

Médiathèque André BIGUET :

Lundi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 15h à 19h

Samedi de 9h à 12h et 14h à 17h

03.21.58.04.98

Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous

03.21.60.67.00

Mairie Annexe

6 rue de la Poste – 62810 Avesnes-le-Comte

Permanences associatives :

Recherches généalogiques : 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

France victime : Le vendredi de 8h à 12h

03.21.71.62.00

SIAO : Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30

07.60.10.69.62

ATPC : Le vendredi de 13h30 à 17h30

03.21.63.74.74

K-d'ABRA : Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30

06.81.56.53.59

FJEP Pas en Artois : Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h

03.21.55.72.68

Plateforme des aidants : Sur rendez-vous

Le vendredi de 13h30 à 17h30

03.21.47.07.70

M.D.S de l'Arrageois

PMI / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

03.21.16.10.30

Directeur de la publication

Sébastien BERTOUT

Conception et réalisation

Synergie communication



Vie Pratique

Inscriptions scolaires

Les nouvelles inscriptions à l'école Ferry-Verlaine pour la rentrée 2023 sont ouvertes. Les enfants peuvent être accueillis à partir de l'âge de 2 ans. Pour les avesnois, les dossiers sont à retirer en mairie et à retourner avant le 15 mai.

Les inscriptions seront ouvertes pour les enfants extérieurs à la commune après le 15 mai en fonction des places disponibles (à l'exception des élèves inscrits en classe ULIS ou les enfants qui ont déjà un frère ou une sœur à l'école)

Fournitures scolaires

Cette année encore la commune offrira à l'ensemble des collégiens avesnois un kit comprenant les fournitures scolaires de base utiles pour suivre leur scolarité. D'un montant d'environ 40 €, il est offert à tous les élèves scolarisés dans un collège que ce soit celui d'Avesnes-le-Comte ou un autre.

Pour en bénéficier, si votre enfant est actuellement scolarisé dans un établissement scolaire de la commune (au cm2 à l'école Jules Ferry ou Notre-Dame ou

déjà au collège d'Avesnes-le-Comte), vous n'avez rien à faire.

Mais si votre enfant est scolarisé dans un établissement extérieur à la commune, il faut vous inscrire en mairie avant le 15 mai.

Nouveauté cette année : les kits seront remis le samedi 8 juillet matin afin de laisser le temps aux familles de compléter le kit durant l'été avant la rentrée scolaire.

Cartes d'identité-Passeports

Depuis début février, il est possible de prendre rendez-vous pour faire sa carte d'identité ou son passeport en mairie directement en ligne via le site Internet de la commune (rubrique « Pratique »). Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce nouveau service vous permet de voir les rendez-vous disponibles et de

recevoir un sms de confirmation. Il est cependant toujours possible de contacter directement la mairie pour obtenir un rendez-vous.

Attention malgré les efforts menés, les délais pour obtenir un rendez-vous restent longs (plusieurs mois). Pensez à anticiper.

Balayage des Fils d'eau

L'entreprise Dufour interviendra les 24 et 25 avril pour un nettoyage des fils d'eau dans toute la commune.

Afin de faciliter leur travail et permettre un bon nettoyage, les riverains sont invités à éviter de se garer le long des trottoirs ces jours-là jusqu'au passage des balayeuses.

**Attention
les machines passent deux fois.**

Merci de votre compréhension



L'édito du Maire

Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



En janvier dernier s'est déroulée la première cérémonie des vœux à la population du mandat, le Covid ayant entraîné l'annulation des éditions précédentes. Ce fut enfin l'occasion de mettre en perspective les projets communaux qui sont actuellement menés par l'équipe municipale et les services.

A l'heure où j'écris cet édit, le budget communal n'a pas encore été voté par le Conseil municipal. Cette année, comme les années précédentes, le budget prendra en compte les engagements que la majorité municipale a pris, notamment la remise en état progressive de nos bâtiments communaux et de la voirie. Il en sera de même pour les aménagements de sécurité.

D'autres engagements pris durant la campagne électorale seront à l'ordre du jour cette année, notamment la réflexion

sur la mise en sécurité des biens et des personnes. En effet, il ne se passe pas une semaine sans qu'il me soit signalé un vol au cimetière. C'est n'est pas une spécificité avesnoise, malheureusement cela se passe dans toutes les communes. Impossible de déceler les motivations qu'ont les individus stupides qui commettent ces vols tant ces actes, qui relèvent du délit, sont inhumains et ajoutent de la peine à des personnes dans le deuil.

D'autres actes également répréhensibles sont ponctuellement commis dans la commune, il n'est pas rare que je rencontre en mairie des personnes mises en difficulté parce qu'un individu a crevé les pneus de leur voiture ! Tout le monde n'a pas les moyens de changer 4 pneus en même temps ! Face à ces situations qui perdurent depuis de nombreuses années et pour lesquelles peu de réponses existent, nous avons décidé de faire réaliser un diagnostic « sécurité » par un gendarme spécialisé. Toujours en lien avec la gendarmerie et en cohérence avec nos engagements, nous poursuivons l'étude de dispositifs de vidéo-protection comme l'ont déjà fait d'autres communes voisines. Dans cette hypothèse, une réunion publique pourra être organisée afin d'informer la population.

Tous ces projets se déroulent dans un contexte budgétaire contraint, c'est pour cette raison que nous ne ménageons pas nos efforts pour obtenir le maximum de subventions. Néanmoins sur la partie « fonctionnement » du budget, les augmentations fulgurantes de l'électricité (au-delà du tarif des particuliers) et du gaz, ne nous permettent plus d'avoir la marge de manœuvre dont disposait la commune les années précédentes. Le Conseil municipal devra se prononcer sur le maintien ou l'évolution des taux des impôts directs locaux. Ceux-ci n'ont pas bougé depuis 33 ans ! Pourtant l'inflation entre 1989 et aujourd'hui atteint +88% ! Il serait irresponsable de ne pas mettre ce sujet en discussion car si la commune souhaite maintenir la qualité des services, elle doit aussi s'assurer d'avoir les recettes qui le permettent. Les élus, responsables, prendront une décision juste et mesurée.

Bonne lecture.

Votre Maire,

Sébastien Bertout

Jobs d'été

Après le succès rencontré à l'été 2022, la commune renouvelle le dispositif des Jobs d'été : ainsi des contrats estivaux d'une durée de 3 semaines chacun seront proposés au sein des services techniques à 9 jeunes âgés de 16 à 25 ans (contre 6 jeunes en 2022). Au programme, ils seront chargés de travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts mais aussi de la préparation des différentes animations estivales.

Nouveauté cette année, les premiers contrats débiteront dès le 15 Juin.

Pour candidater, il faut déposer une lettre de motivation avant le 15 mai en mairie.





Du côté des Associations

Des événements associatifs nombreux

Le début d'année a été marquée par de nombreux événements organisés par les associations de la commune.

En février et mars, deux lotos ont été organisés par la Pétanque Avesnoise puis l'Association des Parents d'Elèves de l'école Ferry-Verlaine. Près de 400 joueurs ont participé à chacun des lotos et ont remporté les nombreux lots mis en jeu.

Le 4 mars, l'Atrébate Football Club a organisé son traditionnel repas dansant. Là encore plus de 300 personnes se sont déplacées pour participer à cette soirée

En Avril, deux autres lotos ont été programmés par l'Atrébate Football club et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Le 2 Avril, l'ambiance était plus feutrée salle Jules Ferry où le club de l'Amitié avait donné rendez-vous pour son concours annuel de cartes.

Tous ces événements ont rencontré un vif succès. Ils témoignent de la vitalité de la vie associative avesnoise et permettent aux associations de fonctionner toute l'année. N'hésitez pas à continuer à participer aux actions proposées et à soutenir ainsi les bénévoles mobilisés.





De nouvelles activités commerciales

La Maison 836, la nouvelle adresse DECO

Infirmière dans la vie, Anne-Lise Duval a souhaité se reconvertir dans la décoration d'intérieur, une passion qu'elle a depuis toujours. Et quoi de mieux que de suivre une formation avec Aurélie Hémar, une des décoratrices de l'émission

« Maisons à Vendre ». Repérée par cette dernière, Anne-Lise a eu l'opportunité de collaborer avec elle sur l'un de ses projets. Puis elle a ouvert en janvier dernier « La Maison 836 » afin de vous proposer ses services de home-staging,

d'agencement et de décoration. Afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, vous pouvez la contacter sur la page « La Maison 836 »



La Farandole, tout pour faire la fête

Début Mars, Noël Moutardier a ouvert au 92 Grand'Rue « La Farandole » un commerce dédié à la fête. Son magasin propose tout le nécessaire pour l'événementiel et vos fêtes de famille. Vous pourrez notamment y trouver un grand choix de dragées. Le bar à bonbons fait déjà la joie des petits et des grands !! Des machines à popcorn et à glace sont également proposées à la location ainsi que des structures gonflables ou des jeux traditionnels en bois. N'hésitez pas à aller visiter la boutique, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut pour faire la fête.



Go'Destock

Installés à Frévent depuis plusieurs mois, Sylvain et Damien Cuvillier, contraints de déménager devraient s'installer prochainement rue de la Poste, dans le magasin de l'ancien Aldi, fermé depuis de nombreuses années. (sous réserve de l'accord de la commission de sécurité). Dans ce nouveau magasin de déstockage aux airs de caverne d'Ali Baba vous y trouverez sûrement votre bonheur à un prix modéré. Toute l'année, ils ont un arrivage permanent (meubles, électroménager, vaisselle...) issu de récupération, de dons ou de faillites. Vous pouvez également leur déposer vos propres affaires et meubles.



Au Petit Saint-Pol

Le Petit Saint-Pol et Tak'Aloé organisent, le dimanche 21 mai, « le salon du recyclage, environnement et durabilité ». Une trentaine d'artisans et producteurs locaux seront présents pour promouvoir leur savoir-faire éco-responsable. Au programme, des stands (Couture, savons, pain, décoration...), des ateliers découverte et des jeux. Entrée libre par la rue du vieux moulin.





Tiers-Lieu la Bergerie

Les animations ont été nombreuses ces derniers mois au sein de la Bergerie avec quelques nouveautés. Organisés durant trois jours, du 20 au 22 février, les ateliers Carnaval ont connu un vif succès. Chaque jour, une dizaine d'enfants sont repartis avec leurs jolies créations : chapeaux, baguette de princesse ou encore des cravates colorées fait de gommettes, peintures...



Débutés le vendredi 17 mars, les nouveaux ateliers couture animés par Claire Guille, couturière de « l'Atelier de Claire » font déjà le plein de participants.



Lors du premier atelier adulte, sur le thème du « zéro déchet », les couturières d'un jour ont réalisé de A à Z des lingettes lavables réutilisables, à partir d'un patron en carton, et un sac àovac. Les enfants aussi ont eu le droit à leur atelier couture, le mercredi 22 mars.



Après la prise en main des machines à coudre, ils ont confectionné eux-mêmes un joli chouchou. D'autres ateliers seront proposés tout au long de l'année.



Pour la 1ère participation à l'opération « Hauts-de-France Propres » le samedi 18 mars, une vingtaine de participants ont sillonné les rues pour y ramasser 50 kg de papiers, bouteilles, mégots (trop nombreux !) et autres déchets. Les plus jeunes ont reçu un diplôme pour leur geste éco-citoyen. Le lendemain, c'était au tour de la société de chasse de parcourir les chemins communaux et de ramasser également de nombreux déchets...



La vente de livres solidaire a fait déplacer les foules. 1200 romans, albums BD et documentaire ont trouvé preneur. Un record ! Soit 1200€ au profit du CCAS. Une somme qui permettra de financer



les actions mises en place à destination des jeunes et des aînés de la commune.

Enfin les différentes séances de Cinéma proposées rencontrent également un grand succès. Après le nouvel « Astérix » en Février, le public a pu découvrir en mars « Alibi.com2 ».



Et les enfants n'ont pas été oubliés avec la diffusion du film d'animation « Maurice, le chat fabuleux ». Au total plus de 260 spectateurs se sont déplacés. Prochaine séance, le vendredi 26 mai (film à définir).



Les beaux jours reviennent, la médiathèque a fait peau neuve. Un aménagement plus spacieux et plus lumineux pour votre confort d'accueil. Un espace plus adapté au jeune public leur est entièrement dédié. Chez les adultes, la circulation entre les étagères a été facilitée. N'hésitez pas à aller y faire un tour !






PROGRAMME DE LA BERGERIE

Mai - juin 2023

Atelier couture Adulte

Vendredi 5 mai
17h30 - 19h30

En partenariat avec l'Atelier de Claire



(sur inscription)

Parcours du coeur

LES PARCOURS DU Coeur

Dimanche 14 mai
9h

Au départ de la Bergerie



Ateliers d'éveil "À vos marques... Prêts... Jouons"

Mardi 13 juin
9h30 à 11h15

Proposés par

62 Pas-de-Calais
Mar Département

pour les familles et leurs enfants de 0 à 3 ans

(sur inscription)



Atelier couture Parent-enfant

Mercredi 10 mai
14h30 - 16h30

En partenariat avec l'Atelier de Claire



(sur inscription)

Cinéma

Vendredi 26 mai
19h

Film à définir

Salle Danielle Mitterrand




Nouveau Atelier Fête des mères

Mercredi 31 mai
14h30 - 16h30



(sur inscription)

Nouveau Atelier Fête des pères

Mercredi 14 juin
14h30 - 16h30



(sur inscription)



Suivez nous sur Facebook "La Bergerie"

Renseignements et inscriptions : 03.21.58.04.98

Conception : Tiers-lieu la Bergerie - Crédit : Convas



Foyer Léo Lagrange

Engagé depuis un an, le chantier du foyer Léo Lagrange est entré dans une nouvelle phase. Après les travaux de désamiantage et de démolition, place à la reconstruction et au réaménagement du lieu avec dans un 1er temps le changement des charpentes et des couvertures. Comme c'est le cas sur tous les bâtiments communaux, deux puits de perte pour les eaux de pluie ont été créés dans le but de limiter les rejets sur la station d'épuration. Un ascenseur sera également installé à l'arrière afin de rendre le bâtiment complètement accessible.

La livraison du bâtiment est attendue pour le dernier trimestre de l'année 2023. Le club de l'amitié s'y installera et les autres salles seront mises à disposition des associations. Enfin, la salle d'activités sportives, rue des Aubépines, sera utilisée par les écoles.



L'ex-gendarmerie redeviendra école...

Les travaux dans l'ancienne gendarmerie, rue des Fossés, avancent également. Initialement seules les deux pièces principales devaient être rénovées et remises à disposition des gendarmes. Suite au regroupement des gendarmeries du territoire, l'avenir du bâtiment a évolué et il retrouvera plus rapidement sa vocation scolaire. Cependant afin d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves, des aménagements complémentaires sont nécessaires comme la création de sanitaires adaptés et l'aménagement de l'extérieur afin de permettre un accès sécurisé avec l'école maternelle. Ces travaux seront réalisés en 2024, le temps de solliciter des subventions complémentaires avec l'objectif que les enfants puissent bénéficier de ces nouvelles classes en septembre 2024.



Aire de jeux

Attendus par de nombreux parents et enfants, une aire de jeux sera installée courant mai sur le terrain de Jeu de Paume. Les différents agrès proposés permettront aux enfants de 0 à 10 ans d'en profiter. Espérons que chacun respectera le lieu. Des tables et bancs seront également installés par la suite.





Petites Villes de Demain



Après la signature de la convention de partenariat «Petites Villes de Demain» en fin d'année

dernière, les partenaires du dispositif se sont réunis le 28 mars dernier pour un nouveau comité de pilotage

Cette rencontre a permis de montrer et constater les projets concrets déjà entamés et ceux à venir pour redynamiser la

commune dans les domaines du cadre de vie, de l'habitat, du commerce et de l'offre socioculturelle.

Il reste maintenant à attendre les différentes subventions sollicitées pour lancer les travaux les plus importants

Besoin de rénover son logement ?

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », un des enjeux identifiés concerne les conditions d'habitat et de logement des avensnois. Pour cela, différents projets de construction de logements neufs, d'une résidence intergénérationnelle et d'une résidence seniors sont en cours sur la commune.

Ils verront le jour dans les prochaines années.

Mais la volonté est aussi d'accompagner les projets de rénovation des logements plus anciens.

Pour cela un Guichet Unique de l'Habitat a été ouvert en Janvier 2022 au sein des locaux de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois : il s'agit d'un véritable lieu de ressources et d'informations qui propose de vous accompagner dans vos projets de rénovation de façon gratuite, personnalisée et indépendante. Que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, ou locataires, que ce soit pour des informations techniques, financières et réglementaires le Guichet Unique de l'Habitat est fait pour

vous conseiller et vous accompagner sur l'amélioration, la rénovation, la réhabilitation ou l'adaptation de votre logement !

N'hésitez pas à vous y rendre.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

CAMPAGNES de l'ARTOIS Communauté de Communes avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Vous souhaitez rénover votre logement ?

Contactez la Conseillère France Rénov' des Campagnes de l'Artois !

France Rénov' est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.



Par téléphone
03 21 220 200

Par mail
habitat@campagnesartois.fr

Sur le site
www.campagnesartois.fr



Cadre de vie

La Propreté de notre commune

Depuis plusieurs mois des cendriers et des poubelles ont été installés, en particulier sur la grand' rue et aux abords de certains lieux fréquentés. Or on peut constater que bien trop souvent les mauvaises habitudes, peut-être machinales, persistent malgré tout.

Que ce soit aux abords des écoles, de la salle des fêtes ou de certains commerces, on retrouve des amoncellements de mégots dans les caniveaux et les grilles d'avaloirs malgré la présence de cendriers à proximité, parfois à moins d'un mètre... Il existe aussi des cendriers de poche qui sont bien utiles et que l'on

peut se procurer pour une somme modique. La sensibilisation et la prévention se trouvent face à un mur devant de tels comportements d'incivisme encore trop fréquents. Quel exemple donnons-nous alors ? quelle image pour nos enfants ?

Espérons que chacun y réfléchira et y fera attention en adoptant les bons gestes.

Faisons appel à la bienveillance et au sens civique de chacun. Le but n'est pas de stigmatiser les fumeurs car il y a les mégots par terre mais aussi tous les autres déchets jetés ou encore les déjections canines non ramassées qui concernent tout le monde.



Expression des groupes politiques

Le Groupe Majoritaire

Une nouvelle conseillère municipale du groupe minoritaire a pris ses fonctions depuis peu, comblant ainsi la place laissée libre suite au départ volontaire d'une de ses homologues. Nous saluons au passage son rôle durant les quelques années passées. Et, comme en 2022 après un autre départ, la vie de la commune se poursuit, il en est ainsi.

Ce début de printemps est marqué par des aspirations sociales légitimes où les oppositions sont profondes et parfois

violentes. Dans ces conditions, l'usure morale et physique est forte et nuit à l'apaisement. Nous n'avons peut-être pas encore pris conscience de ce que nous apporte au quotidien notre société. Alors même, que durant la crise COVID très récente nous avons profité de dispositifs nombreux pour traverser cette période. Le « quoi qu'il en coûte » a évidemment un prix à payer et le conflit aux portes de l'Europe n'a rien arrangé.

Dans le bulletin précédent, nous par-

lions de « résilience ». Oui, il nous en faudra car au-delà des difficultés du présent il faut penser à nos enfants, aux générations futures pour qui il nous faut savoir tracer un meilleur chemin comme nos aïeux ont pu le faire après le chaos. Ne devrions-nous pas penser que ces derniers ont bien eu du mal à vivre alors que la vie leur semblait plus belle qu'aujourd'hui et que leurs efforts nous ont profité !

Le Groupe Minoritaire

Pour débiter ce trop court encart de libre expression au sein du bulletin municipal, nous souhaitons la bienvenue à Me Brefort qui rejoint les élus de la minorité au Conseil Municipal.

En ces temps difficiles pour tous, tant du point de vue social qu'économique, un moment important pour notre vie quotidienne va se dérouler : le vote du budget communal.

Il serait irresponsable de nier que des investissements sont nécessaires autour des problématiques de l'eau mais aus-

si sur bien d'autres domaines (voiries, bâtiments, ...) afin d'améliorer la vie de chacun mais aussi de respecter les règles en vigueur. Souvent vous entendrez que ces lourds investissements sont les conséquences de choix du passé. Etonnant à un moment où l'on se targue d'être une « petite ville de demain » de tout expliquer par le passé. Les choix des mandatures précédentes correspondaient aux besoins de l'époque et ont permis à notre commune de se développer. La manière de gérer leurs mandats

par les Maires précédents devrait plutôt inspirer du respect et être modélisante tant ils ont fait preuve d'exemplarité et de dévouement pour Avesnes-le-Comte. Pour l'avenir, des dépenses et travaux seront nécessaires et risquent d'entraîner des augmentations pour chacun, mais vous pouvez compter sur notre vigilance permanente et sur une réflexion avisée de notre part afin de prendre des décisions qui n'auront toujours pour but que l'intérêt de la population avant tout.

AVESNES-LE-COMTE



Foire de Printemps



Samedi 29 avril au
lundi 1er mai



Programme

SAMEDI 29 AVRIL

De 14h à 19h

➤ **Thé dansant**

Organisé par Festi'Avesnes
Animé par Stéphane Varetz
Salle Danielle Mitterrand

DIMANCHE 30 AVRIL

De 8h à 16h

➤ **Brocante**

(Rue Maclou, rue des Fossés haut
et rue Neuve)

Organisé par Festi'Avesnes

➤ **Foire commerciale**

(Grand'Rue)

14h

➤ **Tournoi de pétanque**

"La Pétanque Avesnoise fête ses 5 ans"
Terrain rue d'Hauteville

16h

➤ **Concert**

"La Cécilienne fait son cinéma"

Salle Danielle Mitterrand

LUNDI 1ER MAI

De 10h à 16h

➤ **Coupe départementale
jeunes de Tir à l'arc**

Organisée par les Archers les Jeunes
Salle Michel Galy

**SAMEDI 29 &
DIMANCHE 30 AVRIL**

De 11h à 16h

➤ **Avesnes-le-Comte et
son histoire**

Exposition proposée par l'Association de
Sauvegarde du Patrimoine de l'église
Église St Nicolas

**ATTRACTIONS FORAINES
TOUT LE WEEK-END**

Place du Marché



www.mairie-avesneslecomte.fr



Suivez nous sur Facebook
"Mairie Avesnes le Comte Officiel"

PROGRAMME DES ANIMATIONS



Mai - juin 2023

Commémoration du 8 mai

Lundi 8 Mai
9h15

Monument aux morts
Suivi du verre de l'amitié
Salle Danielle Mitterrand



Repas Karaoké

Jeudi 18 Mai
12h

Organisé par
le comité de Jumelage
"Avesnes - Livernon"
Salle Jules Ferry



Thé dansant

Organisé par
le comité de Jumelage
"Avesnes - Livernon"

Dimanche 11 Juin
14h - 20h

Salle Danielle Mitterrand

Pétanque

Championnat
départemental UFOLEP

Samedi 27 Mai
14h

Organisé par
la Pétanque Avesnoise
Au stade



Compétition régionale de Tir à l'arc

Dimanche 14 Mai
9h à 16h

Organisée par
les Archers les Jeunes



Salle Michel Galy
Salle de Tennis

Kermesse de l'école Notre-Dame

Vendredi 2 Juin



Fête de la musique

Mardi 20 Juin
19h

Place du Marché



Kermesse de l'école publique

Samedi 24 Juin



Suivez nous sur Facebook
"Mairie Avesnes le Comte Officiel"

www.mairie-avesneslecomte.fr